

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR MAHAMAT SALEH ADOUM DJEROU,
DELEGUE PERMANENT DU TCHAD AUPRES DE L'UNESCO A L'OCCASION DE LA 38^e
SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO
(PARIS, 03-18 NOVEMBRE 2015)**

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Madame la Directrice Générale,
Mesdames et Messieurs les Ministres, Chefs de délégations,
Mesdames et Messieurs les conférenciers

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de prendre la parole devant cette auguste Assemblée à l'occasion de la 38^{ème} Session de la Conférence générale de notre Organisation.

A cet égard, permettez-moi de m'associer à ceux qui m'ont précédé pour adresser toutes mes félicitations à Monsieur **SIMATAA Stanley** pour sa brillante élection comme Président de cette Session. J'adresse les mêmes félicitations au Président sortant, à la Directrice Générale et au Secrétariat de la Conférence générale pour la qualité du travail consacré à la préparation de cette Session.

Monsieur le Président de la Conférence générale,

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Madame la Directrice Générale,

Distingués Conférenciers

La 38^e Session de la Conférence générale se déroule dans un contexte particulièrement difficile avec la persistance des extrémismes politico-religieux qui font chaque jour des milliers de morts et jettent sur les routes des centaines de milliers d'autres victimes cherchant désespérément des terres d'asile.

Mon pays subit également, depuis quelques mois, les assauts meurtriers des terroristes de la Secte Boko Haram. Mais ces attaques aveugles n'entameront en rien la détermination du Tchad et de son Président, Son Excellence Monsieur Idriss Deby ITNO, à prendre une part active à l'éradication de ce mal absolu du 21^e siècle.

Mais malgré les adversités de toutes sortes liées à la chute du prix du pétrole, au changement climatique, à la lutte contre le terrorisme et à l'afflux des réfugiés venant des pays voisins, le Tchad tient le cap de son développement, en particulier dans les domaines des infrastructures routières, scolaires et sanitaires, mais également et surtout dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, les deux mamelles de l'économie nationale.

Dans le domaine de l'Education, le Tchad, avec l'appui de ses Partenaires techniques et financiers, a entamé une nouvelle réforme qui commence à porter ses fruits, notamment par une amélioration de la fréquentation des filles et des meilleurs résultats au Baccalauréat. Deux documents de Stratégie, sur l'introduction des TIC dans l'Enseignement et sur la Formation technique et professionnelle ont également été élaborés et attendent leur mise en œuvre.

Malgré ces efforts, les défis demeurent nombreux car l'école Tchadienne reste encore tributaire d'un enseignement peu performant au primaire, à cause d'une importante frange d'enseignants non qualifiés, héritage de la longue période de troubles que notre pays a traversée.

C'est pourquoi, le Tchad, avec l'appui technique de l'UNESCO, a élaboré et mis en œuvre pour la période 2013-2015, la Stratégie Intérimaire Pour l'Education et l'Alphabétisation, financée par le Partenariat Mondial de l'Education à hauteur de 47 millions de dollars et le Qatar pour 13 millions de dollars. Qu'ils en soient remerciés.

Cette stratégie a pour objectif, l'atteinte de la scolarisation primaire universelle, la construction des infrastructures scolaires, le développement de l'Alphabétisation et de l'Education non formelle.

Dans le cadre de la poursuite de la réforme de l'Education, notre pays a entamé l'élaboration d'un **Plan Décennal de Développement de l'Education et de l'Alphabétisation** pour la période 2017-2026. A cet égard, le Tchad souscrit entièrement à la **Déclaration d'Inchéon** et au **Cadre d'Action Education 2030** issus du Forum Mondial de l'Education 2015 auquel notre pays avait activement pris part.

Dans le domaine de la Culture, le Tchad, après le classement des Lacs Ounianga en 2012, poursuit la mise en œuvre de la **Convention concernant la protection du Patrimoine culturel et naturel**.

Un autre défi, et non des moindres, guette le Tchad. Il s'agit des effets désastreux du changement climatique qui accélèrent l'assèchement du Lac Tchad dont la surface est **passée de 250 000 km² dans les années 1960 à 2 500 km²** aujourd'hui. Et si cet écosystème venait à disparaître, c'est la vie de plus de 30 millions de personnes qui serait directement menacée.

Pour finir, je voudrais, au nom du Gouvernement, exprimer la solidarité du Tchad et toute sa volonté d'accompagner notre Organisation dans toutes ses initiatives pour la promotion de la Paix dans le monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.